



**CASI SNCF de Nantes**

# Demande d'IFE 2021-2022

*IFE (indemnités pour frais d'études) : versées aux enfants scolarisés à partir de la 6<sup>ème</sup> jusqu'aux études supérieures et ce, jusqu'à l'âge de 28 ans maximum, sous certaines conditions.*

**Dossier complet à retourner impérativement par courrier avant le 14 novembre 2021 au :  
CASI SNCF de Nantes, 31 bd Stalingrad – BP 34121 – 44041 NANTES cedex 1**

*Tout dossier incomplet ou transmis après la date ne pourra être accepté.  
Les indemnités seront versées avant le 30 juin 2021.*

Notes de l'administration :

Dossier reçu le :

## DEMANDEUR DE L'IFE 2021-2022

Nom d'usage : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Adresse domicile : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

Célibataire  Vie Maritale  Pacsé(e)  Marié(e)  Veuve/Veuf  Séparé(e)  Divorcé(e)

### Situation administrative :

- Agent SNCF Actif  
 Pensionné (retraité, réformé ou veuve/veuf)  
Depuis le .....
- Tuteur de pupille SNCF, pupille majeur  
 Personnel du CASI SNCF de Nantes

N° CP de l'agent SNCF .....

Établissement : .....

Nom et Prénom du titulaire du n° de CP :

.....

N° de sécurité sociale si personnel CASI

.....

Revenu Fiscal du foyer .....€

*Je soussigné, ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements  
fournis sur cet imprimé.*

Date : .....

Signature

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... 9  Pupille 10  Non pupille

### **Situation de l'élève pour l'année scolaire 2020-2021**

- 1  Enseignement secondaire 1<sup>er</sup> CYCLE : de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> + Classe préparatoire de niveau (Segpa, CPA)
- 2  Enseignement secondaire 2<sup>ème</sup> CYCLE : de la Seconde à la Terminale
- 3  Enseignement Technique et Enseignement Professionnel court : CAP, BEP, Bac Professionnel
- 4  Enseignement Supérieur : Post-Baccalauréat
- 5  Apprentissage (1<sup>ère</sup> année uniquement\*) : Apprentis ou Alternant sous contrat

Renseigner l'intitulé exact de la formation : .....

Nom de l'établissement : ..... 11  Privé  Public

### **Hébergement :**

- 6  Externe ou demi-pensionnaire, hébergé au domicile familial
- 7  Hébergé hors domicile familial – études autres que supérieures
- 8  Hébergé hors domicile familial – études supérieures

(\*) - Les élèves en 2<sup>ème</sup> année d'apprentissage ou en formation en alternance ne peuvent prétendre aux Indemnités pour Frais d'Etudes.

## DOCUMENTS À FOURNIR

### **Justificatif d'affiliation SNCF**

- Photocopie de l'entête du dernier bulletin de salaire de l'agent SNCF demandeur, ou employée CE (datant de moins de trois mois)
- Pour les retraités(es) ou veufs(ves) non remariés(es) : photocopie du dernier relevé de pension
- Pour les pupilles : document justifiant le statut de pupille (carte pupille SNCF, bulletin de pension de l'enfant)

### **Justificatif de revenus**

- Photocopie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 (intégralité du document).
- Avis d'imposition des deux conjoints si vie maritale ou PACS
- Pour les enfants séparés fiscalement : Photocopie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 (intégralité du document) et photocopie de la carte SNCF

### **Justificatif de scolarité**

- Certificat de scolarité (de la classe de 6<sup>ème</sup> aux études supérieures jusqu'à 28 ans maximum)
- Pour les étudiants fréquentant un établissement d'enseignement supérieur privé (uniquement pour les études supérieures) : joindre un justificatif de la dépense (copie d'une facture)
- Pour les apprentis : joindre une copie du contrat.

### **Justificatif de logement**

Pour les enfants hébergés à l'extérieur du domicile des parents : joindre un justificatif de la dépense (copie de quittance de loyer...)

Merci de fournir également un RIB de l'agent SNCF, en cas de réponse favorable.

**Secrétariat des Activités Sociales et Culturelles - Tél. : 02.51.86.04.16 – s.asc@casi-de-nantes.fr**

**CASI SNCF de Nantes – 31 bd Stalingrad – BP 34121 – 44041 NANTES Cedex 1**

Tél. 02 51 86 04 10 – accueil@casi-de-nantes.fr – www.casi-de-nantes.fr / Siren : 853 530 434